



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Agence Comptable

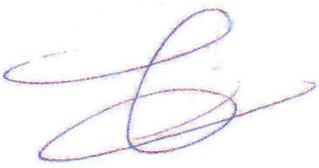
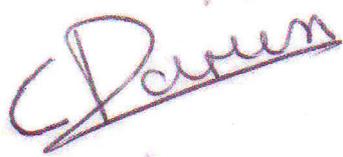
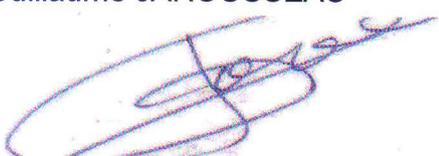
Désignation des représentants et mandataires

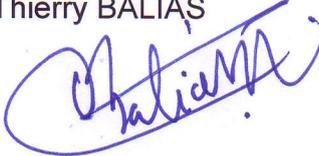
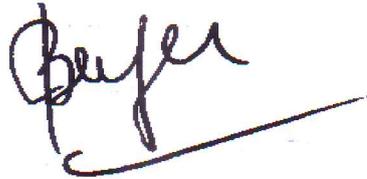
Je soussigné, Pierre FOND, Trésorier Payeur Général, Agent comptable de L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer)

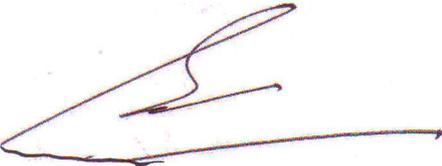
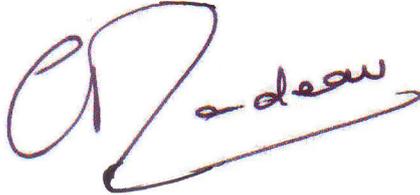
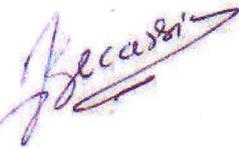
- Vu le courrier du 05 mars 2012, du Ministre du Budget des comptes publics des comptes publics et de la réforme de l'Etat - DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
- Vu la décision du 2 avril 2009 portant organigramme et organisation générale des services de FranceAgriMer, modifiée par la décision du 24 novembre 2011.

Décide :

Délégation est donnée à :

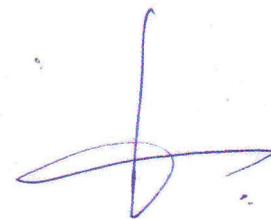
Anne JAMME 	Anne JAMME, inspectrice des finances publiques, chef du service recouvrement, et son adjointe, Catherine PARISI, reçoivent délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de ce service.
Catherine PARISI 	
Guillaume JAROUSSEAU 	Guillaume JAROUSSEAU, inspecteur des finances publiques, chef de service de la comptabilité, son adjointe Martine FILATRE reçoit délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de ce service.
Martine FILATRE 	
Abdel BOUDISSA 	

<p>Valérie PERNIN</p> 	<p>Valérie PERNIN, inspecteur divisionnaire de classe normale des finances publiques, chef de service des Aides Nationales, et ses adjointes, Annie CHAPOULET, Christine TEULE, reçoivent délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de ce service.</p>
<p>Annie CHAPOULET</p>	
<p>Christine TEULE</p>	
<p>Didier POTELUNE</p>  <p>Nicolas KOUCEM</p> 	<p>Didier POTELUNE et Nicolas KOUCEM, adjoints aux chefs d'Unité fonctionnelle du service des Aides Nationales, reçoivent délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de ce service, en l'absence simultanée du chef de service et des deux chefs d'Unité Fonctionnelle.</p>
<p>Thierry BALIAS</p> 	<p>Thierry BALIAS, attaché principal, chef de service Finances, et son adjoint Marc BERGER, reçoivent délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de ce service.</p>
<p>Marc BERGER</p>	

<p>Stéphanie SAINSON</p> 	<p>Stéphanie SAINSON, inspectrice des finances publiques, chef de service des Aides Communautaires, et ses adjointes, Marie Christine GIRARD, Chantal RONDEAU, Sophie MARSAUD, reçoivent délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de ce service.</p>
<p>Marie Christine GIRARD</p>	
<p>Chantal RONDEAU</p>	
<p>Sophie MARSAUD</p>	
<p>Valérie ROHAUT</p> 	<p>Valérie ROHAUT, adjointe à la chef d'unité du commerce extérieur PHA1, reçoit délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de l'Unité Commerce extérieur pour le service des aides communautaires.</p>
<p>Aurélia AMORY</p> 	<p>Aurélia AMORY, superviseur du commerce Extérieur Sucre et Fruit et Légumes, reçoit délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de l'Unité Commerce extérieur pour le service des aides communautaires.</p>
<p>Michèle ABECASSIS</p> 	<p>Michelle ABECASSIS, adjointe à la chef d'unité du stockage et programmes sociaux, reçoit délégation à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de l'Unité Programmes sociaux et stockage.</p>

FAIT A MONTREUIL SOUS BOIS, LE 1^{er} AVRIL 2012

LE TRESORIER-PAYEUR GENERAL
AGENT COMPTABLE



PIERRE FOND



DECISION N°FranceAgriMer/ITL/2012/02

Le Directeur général de FranceAgriMer,

Vu le livre VI du Code Rural et de la pêche maritime, titre II, chapitre 1^{er},

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer, notamment son article 2,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement à l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer, notamment son article 2,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret du 1^{er} avril 2009 portant nomination du Directeur général de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu la décision du 2 avril 2009 modifiée portant organigramme et organisation générale des services de l'Etablissement,

Vu la décision n° FranceAgriMer/ITL/2012/01 du 25 janvier 2012 portant délégation de signature au profit d'agents de la Direction International,

DECIDE :

Direction « International »

Article 1er :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Raymond GENE DE CUCURULL, Chef du service de la Promotion Nationale et Internationale pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Madame Marie-Agnès OBERTI, Chef de l'unité Aides à la Promotion pour les actes relevant des attributions de l'unité.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Philippe DOP, Chef du service des Actions Européennes et Internationales pour les actes relevant des attributions du service.

Délégation de signature est donnée à Madame Maryse SABOULARD, pour les actes relevant des attributions de l'unité Appui aux Exportateurs.

Délégation de signature est donnée à Madame Béatrice EMIN, pour les actes relevant des attributions de l'unité Stratégie et Coopération Européenne et internationale.

Article 4 :

Cette décision abroge et remplace la décision n° FranceAgriMer/ITL/2012/01 du 25 janvier 2012, et prend effet à compter du lendemain du jour de sa publication.

Fait à Montreuil

Le

30 MARS 2012

Le Directeur général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'B' followed by a horizontal line.

Fabien BOVA